

CATALOGUE DES FORMATIONS VÉLO



Découvrez ci-après notre programme complet et profitez de l'expérience de nos formateurs depuis 20 ans !
Le retour sur investissement est garanti !

Pour travailler dans le milieu du vélo et ainsi vivre de sa passion, il faut être « pro » et savoir de quoi on parle : démarche pédagogique, draisiennage, pilotage, GPS, suspensions, biomécanique, réglementation, business plan, mix-marketing...

Mais ces domaines évoluent vite et c'est pourquoi l'IFV répond à 2 besoins :

Les pros : pour se remettre à niveau grâce à des formations continues

Les futurs professionnels : pour obtenir un diplôme et acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier

LES DIPLÔMES DU MINISTÈRE DES SPORTS

- DEJEPS Perfectionnement Sportif "VTT"
- BPJEPS Éducateur Sportif " Activités du Cyclisme"

LES FORMATIONS QUALIFIANTES

- C.Q.P Éducateur Mobilité à Vélo
- Pisteur VTT
- Opérateur·rice Cycle

LES STAGES DE PRÉPARATION

Au DEJEPS VTT, BPJEPS AC, CQP EMV

LES FORMATIONS CONTINUES

Pilotage, Descente, Anglais, Secourisme, Direction de structure, Mécanique, FatBike / Milieu enneigé, enseigner le Savoir rouler à vélo, Répondre à un appel d'offre ...



Institut de Formation du Vélo

Campus de la Brunerie 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Organisme déclaré sous le N° 82 38 05102 38

QU'EST-CE QUE L'INSTITUT DE FORMATION DU VÉLO ?

Vivre de sa passion, quelle chance : enseigner votre amour pour le vélo, partager vos connaissances... Les métiers d'encadrement du vélo et du VTT sont nombreux.

L'IFV s'est donné comme rôle de former les professionnel·le·s de demain et de faire en sorte qu'elles et qu'ils soient les plus compétent·e·s possibles. Ainsi, la place du vélo sera valorisée et les métiers de l'encadrement cycliste crédibilisés. Car enseigner le vélo s'apprend...

Les monitrices et moniteurs suivent une formation de près d'un an pour dispenser ensuite des prestations de qualité auprès de tous les publics, mais aussi et surtout pour assurer une sécurité sans faille.

Faire appel à un professionnel de l'encadrement cycliste, à un patrouilleur VTT, un·e mécanicien·ne, à un·e formateur·rice en mobilité à vélo, c'est s'assurer d'une prestation de qualité et d'un retour positif des clients, des pratiquants, des débutants, des élus...

Pour cela, l'IFV dispose d'une équipe de formateurs issus du milieu professionnel et reconnus pour leur expérience. Des expert·e·s dans des domaines très techniques viennent compléter nos stages, pour offrir un haut niveau de formation et suivre les évolutions technologiques et pédagogiques de nos métiers.

L'Institut de Formation du Vélo est né du besoin des professionnels de trouver des collaborateur·rice·s compétent·e·s. Notre réseau d'entreprises et d'écoles de vélo/VTT nous permet en plus des applications sur le terrain et un investissement de nos stagiaires dans des structures où l'emploi de professionnels est le maître mot.

Si vous voulez travailler dans l'encadrement du vélo, découvrez ci-après les différents métiers envisageables et les formations correspondantes, ou alors contactez-nous...

Julie BOURDAIS et Florian BOUTEILLER, directeurs de l'IFV

LES DIPLÔMES DU MINISTÈRE DES SPORTS

*Les diplômes officiels pour encadrer
le VTT contre rémunération !*

Art. L 212-1 du Code du Sport : Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification .

Pour devenir monitrice ou moniteur des Activités du Cyclisme, il faut être titulaire d'un diplôme officiel du Ministère des sports. Deux diplômes existent pour encadrer le VTT :

- **le BPJEPS Activités du cyclisme**, pour un premier niveau de qualification
- **le DEJEPS VTT** pour ceux qui veulent être Moniteur-riche ou Entraîneur VTT et enseigner toutes les disciplines du VTT

Ces formations sont longues et complètes.

Elles se déroulent en alternance, c'est-à-dire à l'IFV mais aussi en situation réelle, dans une école de VTT, en tant que moniteur-riche stagiaire.



DEJEPS VTT

MONITEUR·RICE & ENTRAINEUR VTT

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
DÉBUT MAI 2022

UNITÉ D'INTÉGRATION:
DEBUT MAI 2022

FORMATION :
630 HEURES DU 23 MAI
2022 AU 15 SEPTEMBRE
2023

ALTERNANCE :
560H DE STAGE EN
ECOLE VTT



*Enseignez votre passion :
vous en rêvez ?*

PROGRAMME :

Technique :

Analyse des techniques de pilotage VTT (trial, descente et cross-country)
Perfectionnement technique personnel (trial et DH)
Cartographie et orientation
Mécanique : réparation et gestion d'un parc de VTT

Pédagogie :

Connaissance des différents publics
Pédagogie appliquée à l'enseignement VTT
Didactique du VTT
Biomécanique
Perfectionnement technique (trial et descente)
Planification d'entraînement
Concevoir une action de formation
Enseigner le savoir roulé à vélo

Milieu professionnel :

Réglementation des sites de pratique et de l'activité
Sport santé
Marché de l'encadrement cycliste (l'offre et la demande)
Enseignement technique du VTT en anglais
Projet professionnel et montage de produits
Organisation de randonnées et de raids VTT
Gestion et comptabilité d'entreprises

La possession du DEJEPS
«Perfectionnement sportif mention
Vélo Tout Terrain vous donne les
prérogatives suivantes :

- Concevoir et animer des programmes d'enseignement du vélo et de perfectionnement VTT (stages, clubs...)
- Coordonner des projets dans le domaine du VTT (raids, gestion d'une école de VTT...)
- Concevoir des programmes d'entraînement à VTT (planification annuelle);
- Conduire des actions de formation.





Durée de la formation : (*sous réserve de réussite des TEP)

19 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 4 jours d'examen soit 658 heures en centre de formation

+ 560 heures minimum en stage ou en alternance

Frais pédagogiques : 8 554 €¹ net de taxe + 50 € de frais administratifs



Épreuves de sélection : début mai 2022 à Superbesse le lendemain des TEP

- Entretien professionnel + épreuve écrite

Unité d'intégration (OBLIGATOIRE pour les personnes sélectionnées en formation) : début mai 2022 à Superbesse le lendemain des TEP

- Présentation de la formation, du parcours, et élaboration du plan individuel de formation: 144€ net

Tests d'Exigences Préalables (TEP) National : test techniques nationaux organisés début mai par la FFC (Descente, Cross Country, Maniabilité : + d'infos sur notre site) **INSCRIPTION AUPRES DE LA FFC**

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

16 juin 2022 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil) - *ratissage* le 24 juin 2022

Alternance : 560 heures MINIMUM à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé VTT (CQC VTT, BE VTT, BPJEPS VTT, DE VTT, BEESAC)

- Concevoir et mettre en oeuvre un programme de perfectionnement sportif

- Conduire une démarche de perfectionnement sportif ou d'entraînement.

Périodes de formation :

du 23 mai au 24 juin 2022 à Voiron (5 semaines)

du 27 au 29 juin 2022 en station DH (3 jours)

du 19 septembre au 7 octobre 2022 à Voiron (3 semaines)

du 17 au 28 mai 2022 à Voiron (2 semaines)

du 8 au 26 mai 2023 à Voiron (3 semaines)

du 26 au 30 juin 2023 en station DH (1 semaine)

Du 11 au 12 septembre 2023 (2 jours) - Préparation épreuves sur lieu d'examen

Certification : du 13 au 15 septembre 2023 + en structure de stage

Ratissages : du 12 au 14 octobre 2023



Matériel à prévoir

VTT polyvalent (semi-rigide, all-mountain, enduro) avec pédales plates

VTT enduro ou DH si possible (pour les 2 semaines en station)

Équipement personnel (protections pour DH...)

Sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie...)

Matériel pédagogique (chronomètre, plots...)

Ordinateur portable si possible

Financement

(13€/H) ¹Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge. Possibilité d'hébergement collectif sur place auprès de TSF

Contact

Institut de Formation du Vélo

180 bd de Charavines

38500 VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

secretariat@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68

BPJEPS

ACTIVITÉS DU CYCLISME

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
21 AVRIL 2022

INTEGRATION :
22 AVRIL 2022

FORMATION :
441 H DU 30 JUIN 2022
AU 30 MAI 2023

ALTERNANCE :
441 H DE STAGE EN
STRUCTURE
PROFESSIONNELLE



Devenez "Animateur Cycliste"
et développez les activités
VÉLO TOURISME & LOISIRS

PROGRAMME :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Commercialisation/Promotion - Communication orale - Anglais professionnel - Patrimoine - Informatique - Connaissance des publics
Projet pédagogique - Connaissance des acteurs, des statuts

UC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Méthodologie de projet - Commercialisation Organisation et gestion d'un voyage à vélo - Comptabilité/Budgets

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe - VAE

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation - Mécanique - Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation - Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- * Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- * Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- * Séjours touristiques à vélo
- * Encadrement en accueil collectif de mineurs
- * Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

12 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 3 jours d'examen soit 441 H

+ 441 heures de stage en entreprise minimum ou en apprentissage

Frais pédagogiques : 5 556 € 60 (1) net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Unité d'intégration de la formation : 84€

**Épreuves techniques (TEP) : 22 avril 2022**

Un parcours technique + un parcours endurance sur route

Épreuves de sélection : 22 avril 2022

Entretien professionnel, épreuve écrite

Unité d'intégration : 23 avril 2023

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation - Tests individuels de demandes d'allègements

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

Fin juin 2022 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 441 heures minimum à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme

Périodes de formation :

du 30 mai au 24 juin 2022 (4 semaines)

du 5 au 23 septembre 2022 (3 semaines)

du 27 mars au 7 avril 2023 (2 semaines)

du 24 avril 2023 au 5 mai 2023 (2 semaines)

du 29 au 30 mai 2023 (2 jours)

Certification : 29 au 30 mai 2023

Rattrapages : 29 au 30 juin 2023

**Matériel à prévoir**

- un VTT*

- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, Randonneuse...)*

**votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche*

- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées

- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)

- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)

- une trousse mécanique avec les outils que vous jugez nécessaire d'avoir avec vous

- une trousse de premiers secours

- un antivol de qualité

- un carnet de note avec sous-main

Financement

(1) Soit 12€60/h. Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place

Contact

Institut de Formation du Vélo –
180 bd de Charavines – 38500
VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

secretariat@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68

BPJEPS

ACTIVITÉS DU CYCLISME

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
22 AVRIL 2021

INTEGRATION :
23 AVRIL 2021

FORMATION :
406 H DU 31 MAI 2021
AU 1 JUIN 2022

ALTERNANCE :
441 H DE STAGE EN
STRUCTURE
PROFESSIONNELLE



Devenez "Animateur Cycliste"
et développez les activités
VÉLO TOURISME & LOISIRS

PROGRAMME :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Commercialisation/Promotion - Communication orale - Anglais professionnel - Patrimoine - Informatique - Connaissance des publics
Projet pédagogique - Connaissance des acteurs, des statuts

UC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Méthodologie de projet - Commercialisation Organisation et gestion d'un voyage à vélo - Comptabilité/Budgets

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe - VAE

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation - Mécanique - Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation - Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- * Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- * Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- * Séjours touristiques à vélo
- * Encadrement en accueil collectif de mineurs
- * Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

12 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 3 jours d'examen soit 420 H

+ 441 heures de stage en entreprise minimum ou en apprentissage

Frais pédagogiques : 5 292 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Unité d'intégration de la formation : 84€

**Épreuves techniques (TEP) : 22 avril 2021**

Un parcours technique + un parcours endurance sur route

Épreuves de sélection : 22 avril 2021

Entretien professionnel, épreuve écrite

Unité d'intégration : 23 avril 2021

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation - Tests individuels de demandes d'allègements

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

18 juin 2021 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 441 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme

Périodes de formation :

du 31 mai au 24 juin 2021 (4 semaines)

du 6 au 24 septembre 2020 (3 semaines)

du 6 au 10 décembre 2021 (1 semaine)

du 28 mars au 8 avril 2022 (2 semaines)

du 28 avril au 6 mai 2022 (2 semaines)

Certification : du 30 mai au 1er juin 2022 + en structure de stage

Rattrapages : du 27 au 28 juin 2022

**Matériel à prévoir**

- un VTT*

- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, Randonneuse...)*

*votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche

- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées

- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)

- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)

- une trousse mécanique avec les outils que vous jugez nécessaire d'avoir avec vous

- une trousse de premiers secours

- un antivol de qualité

- un carnet de note avec sous-main

Financement

(1) Soit 12€/h. Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place

Contact

Institut de Formation du Vélo –
180 bd de Charavines – 38500
VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

secretariat@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68

BPJEPS

ACTIVITÉS DU CYCLISME

PARCOURS ALLEGÉ

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
22 AVRIL 2022

INTEGRATION :
23 AVRIL 2022

FORMATION :
DE 6 À 9 SEMAINES
SELON PROFIL DU
30/05/2022 AU
30/05/2023

ALTERNANCE :
240 H DE STAGE EN
STRUCTURE
PROFESSIONNELLE



*Vous êtes titulaire d'un
diplome Jeunesse et Sport?
(BPJEPS, BE), intégrez notre
parcours allégé !*

Le titulaire d'un BPJEPS ou d'un Brevet d'Etat obtient l'équivalence de l'examen des UC 1-2 du BPJEPS Activités du Cyclisme
Des allègements ou renforcements sont proposés en fonction de votre profil (AMM, APT...)

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe -VAE

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation -Mécanique -Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation -Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

ATTENTION : si vous êtes titulaire d'un DE et non d'un BP ou BE, nous contacter car vous n'avez pas d'équivalence de droit

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- * Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- * Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- * Séjours touristiques à vélo
- * Encadrement en accueil collectif de mineurs
- * Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

De 6 à 8 semaines en centre de formation à VOIRON (de 210h à 280h)

+ 2 jours d'examen

+ 240 heures de stage en entreprise minimum ou en apprentissage

Frais pédagogiques : 12€60/heure net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Unité d'intégration de la formation : 84€

**Épreuves techniques (TEP) : 21 avril 2022**

Un parcours technique + un parcours endurance sur route

Épreuves de sélection : 21 avril 2022

Entretien professionnel, épreuve écrite

Unité d'intégration : 22 avril 2022

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de

formation - Tests individuels de demandes d'allègements

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

17 juin 2022 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 240 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme

Périodes de formation :

du 30 mai au 24 juin 2022

du 5 au 9 septembre 2022 (sauf AMM)

du 12 au 23 septembre 2022

du 21 au 25 novembre 2022

du 3 au 5 mai 2023 (sauf AMM)

Certification : du 29 au 30 mai 2023 + en structure de stage

Rattrapages : du 29 au 30 juin 2023

**Matériel à prévoir**

- un VTT*

- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, Randonneuse...)*

*votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche

- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées

- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)

- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)

- une trousse mécanique avec les outils que vous jugez nécessaire d'avoir avec vous

- une trousse de premiers secours

- un antivol de qualité

- un carnet de note avec sous-main

Financement

12€60/h. Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place

Contact

Institut de Formation du Vélo –
180 bd de Charavines – 38500
VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

secretariat@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68

LES FORMATIONS QUALIFIANTES

Un certificat reconnu pour les nouveaux métiers !

Accord national professionnel sport du 6 mars 2003 sur la mise en oeuvre des CQP :

- Conscients des enjeux de la formation professionnelle pour la branche, les parties affirment leur volonté de développer des formations débouchant sur des qualifications sanctionnées par une certification.*
- Les partenaires sociaux rappellent que les titulaires de certificats de qualification professionnelle (CQP) ont vocation à répondre aux besoins non couverts par les titulaires de diplômes ou de titres d'Etat.*
- Chaque CQP devra préciser les prérogatives et les limites d'exercice des titulaires (durée, public, conditions du tutorat...).*

De nouveaux besoins de personnel se font sentir et la branche professionnelle du sport et notamment du cyclisme a identifié et créé des CQP qui permettent aux employeurs de recruter des personnes compétentes.

Les formations pour les CQP sont plus courtes et délivrent des prérogatives limitées, mais permettent de travailler rapidement avec un certificat reconnu et adapté à un emploi précis.



**FORMATION
EN ILE DE
FRANCE**

CQP E.M.V

Éducateur·rice Mobilité à Vélo

Pour développer l'apprentissage du vélo auprès de tout public !

TEST DE SÉLECTION :
AUPRÈS DE VOTRE VÉLO-ÉCOLE OU A MASSY EN SEPTEMBRE (DATE À DÉFINIR)

FORMATION : DU 3 AU 14 OCTOBRE 2022 + DU 13 AU 17 MARS 2023
+ 2 JOURS D'EXAMEN EN JUIN 2023 (119H)

MISE EN PRATIQUE :
56 H DE STAGE EN VÉLO-ÉCOLE

PRÉ-REQUIS :

- Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS)
- Réussir un test d'habiletés techniques (le 08/02 à l'IFV ou auprès de votre vélo-école si elle est habilitée à le faire passer)

PROGRAMME :

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour «**Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant**»

Les contenus de la formation abordent 5 blocs de compétences :

- 1) Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité
- 2) Éduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers
- 3) Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo
- 4) Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement
- 5) Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

ALTERNANCE :

56h de stage minimum à réaliser dans une ou plusieurs vélo-école avec un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP EMV, BEESAC, BPJEPS Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

COÛT :

Frais pédagogiques : 1750 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs
Inscription au Test : 40€ ou préparation (4h) + test : 120€



L'Éducateur·rice mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer, et coordonner des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement dans des zones sécurisées, puis au milieu de la circulation routière.

Il-elle intervient également dans des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers.

L'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) permet de travailler contre rémunération au sein d'une structure publique, associative ou commerciale.



**NOUVELLE
FORMATION
EN ALSACE
en 2022**

CQP E.M.V

Éducateur·rice Mobilité à Vélo

Pour développer l'apprentissage du vélo auprès de tout public !

TEST DE SÉLECTION :
29 MARS À MULHOUSE (68)
OU AUPRÈS DE VOTRE
VÉLO-ÉCOLE*

FORMATION : 10 JOURS DU
25/04/2022 AU 06/05/2022
PUIS 5 JOURS DU
12/09/2022 AU 16/09/2022.
EXAMENS LE 29 ET
30/09/2022 (119H)

MISE EN PRATIQUE :
56 H DE STAGE EN VÉLO-
ÉCOLE

PRÉ-REQUIS :

- Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS)
- Réussir un test d'habiletés techniques (le 08/02 à l'IFV ou auprès de votre vélo-école si elle est habilitée à le faire passer)

PROGRAMME :

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour «**Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant**»

Les contenus de la formation abordent 5 blocs de compétences :

- 1) Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité
- 2) Éduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers
- 3) Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo
- 4) Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement
- 5) Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

ALTERNANCE :

56h de stage minimum à réaliser dans une ou plusieurs vélo-école avec un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP EMV, BEESAC, BPJEPS Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

COÛT :

Frais pédagogiques : 1750 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs
Inscription au Test : 40€ ou préparation (4h) + test : 105€



L'Éducateur·rice mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer, et coordonner des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement dans des zones sécurisées, puis au milieu de la circulation routière.

Il-elle intervient également dans des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers.

L'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) permet de travailler contre rémunération au sein d'une structure publique, associative ou commerciale.



CQP E.M.V

Éducateur·rice Mobilité à Vélo

Pour développer l'apprentissage du vélo auprès de tout public !

TEST DE SÉLECTION :
1ER MARS 2022 À VOIRON
OU AUPRÈS DE VOTRE
VÉLO-ÉCOLE*

FORMATION : DU 14 AU 25
MARS 2022 ET DU 16 AU 20
MAI 2022
+ 2 JOURS D'EXAMEN LES
29 ET 30 JUIN 2022 (119H)

MISE EN PRATIQUE :
56 H DE STAGE EN VÉLO-
ÉCOLE

PRÉ-REQUIS :

- Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS)
- Réussir un test d'habiletés techniques

PROGRAMME :

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour «**Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant**»

Les contenus de la formation abordent 5 blocs de compétences :

- 1) Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité
- 2) Éduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers
- 3) Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo
- 4) Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement
- 5) Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

ALTERNANCE :

56h de stage minimum à réaliser dans une ou plusieurs vélo-école avec un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP EMV, BEESAC, BPJEPS Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

COÛT :

Frais pédagogiques : 1750 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs
Inscription au Test : 40€ ou préparation (4h) + test : 120€



L'Éducateur·rice mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer, et coordonner des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement dans des zones sécurisées, puis au milieu de la circulation routière.

Il-elle intervient également dans des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers.

L'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) permet de travailler contre rémunération au sein d'une structure publique, associative ou commerciale.



Questions-Réponses

Quel est le niveau d'habiletés techniques exigé ?

Le test d'habiletés techniques permet de vérifier que les candidats sont suffisamment à l'aise à vélo.

Vous pouvez retrouver ce test sur le site internet : www.formation-velo.com

Où puis-je travailler avec le CQP Educateur Mobilité à Vélo ?

Il existe de plus en plus de structures qui enseignent l'apprentissage du vélo, essentiellement dans les villes. Ce sont des vélo-écoles. Ces structures peuvent embaucher des Éducateurs mobilité à vélo pour dispenser des séances d'apprentissage du vélo. L'Éducateur mobilité à vélo peut aussi intervenir dans des structures de type écoles, clubs, MJC, centre de loisirs..., afin d'organiser un cycle d'apprentissage ou un stage sur une durée réduite.

Que me permet l'obtention de ce diplôme ?

Le CQP EMV permet de travailler professionnellement et d'être rémunéré pour les missions d'enseignement. D'autres diplômes sportifs existent (BPJEPS, DEJEPS) mais ils sont plus longs à obtenir car orientés vers le sport et le tourisme. Un diplôme fédéral Initiateur mobilité à vélo permet quant à lui d'initier à la mobilité en tant que bénévole, donc de manière non rémunérée.

Est-ce que ce diplôme est accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ?

Oui pour les personnes justifiant d'au moins 600 heures d'expérience en lien avec le métier d'éducateur mobilité à vélo, sur au moins 3 années. Un dossier est disponible auprès de l'organisme de formation.

Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Différentes prises en charge sont possibles selon votre statut (demandeur d'emploi, jeune de moins de 26 ans, salarié, indépendant) : nous contacter pour plus d'informations (infos sur notre site)

De quel matériel ai-je besoin pour la formation?

Vous aurez besoin d'un vélo de ville aux normes (éclairage, sonnette...), de votre équipement personnel (casque, gilet, tenue de pluie...), d'un sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie, matériel pédagogique), d'un carnet de note et d'un ordinateur si possible

DEMANDE DE DEVIS ET INSCRIPTION :

[HTTPS://CATALOGUE.FORMATION-VELO.COM/](https://catalogue.formation-velo.com/)

Contact : melanie@formation-velo.com

IFV - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Organisme déclaré sous le n°82 38 05102 38

secretariat@formation-velo.com - 09 86 57 88 23 - www.formation-velo.com

PISTEUR VTT

Patrouilleur VTT - "Bike Patrol"

Pour entretenir et sécuriser les aménagements !

Ouvert à tous·toutes !

FORMATION :
DU 5 AU 23
SEPTEMBRE 2022

LIEU : LES SAISIES (73)

COÛT : 1750€ NET DE
TAXE + 50€ DE FRAIS
DE DOSSIER



Pour travailler au sein d'une station VTT et/ou participer à un projet d'aménagement, les responsables des sites recherchent du personnel qualifié !

PROGRAMME :

4 domaines de compétences sont abordés dans la formation Patrouilleur VTT :

- 1) *Information et sensibilisation des pratiquants*
- 2) *Sécurisation des sites de pratique du VTT Ludique*
- 3) *Entretien et aménagement des sites dédiés au VTT*
- 4) *Aide à l'intervention des secours lors d'accidents VTT*

Cette formation est ouverte à tous, dans les conditions ci-après :

- Etre âgé de 18 ans au 1er jour de la formation
- Disposer du niveau de secourisme PSE1 et PSE2 depuis moins de 2 ans
- Attester d'un niveau de pratique à VTT (Rocket d'Argent)*

Un examen clôture le stage de formation et permet d'obtenir une attestation de validation des compétences du Pisteur VTT.

*Test Rocket organisé pendant la formation si vous ne l'avez pas (coût : 40€ Net (mais vous pouvez obtenir ces niveaux toute l'année avec un moniteur MCF.

QUESTIONS - RÉPONSES

Quelles sont les solutions d'hébergements ?

Une liste d'hébergements sur place peut vous être envoyée sur demande. Il y a tous les prix et notamment la possibilité de louer des gîtes collectifs avec d'autres stagiaires pour réduire le coût.

Je n'ai jamais validé de niveau technique VTT mais je pratique régulièrement le VTT descente, ai-je le niveau et comment obtenir la Rocket d'argent ?

Le niveau argent correspond à + 30 % maximum du temps de référence établi sur une piste par le Champion de France. Une personne qui pratique la compétition de VTT descente est facilement à ce niveau. Pour obtenir officiellement ce test, il faut contacter un moniteur MCF qui peut vous le valider. Sinon une session sera organisée pendant la formation pour ceux qui n'ont pas pu valider ce test auparavant. (coût : 40€ Net de taxe)

Si je ne possède pas le niveau en secourisme (Prévention Secours en Equipe niveau 1+ PSE2), puis-je participer à la formation ?

Non, tous les stagiaires doivent avoir obtenu leur PSE 1 et leur PSE 2 en amont de la formation. Par contre, si vous n'avez pas effectué votre recyclage, cela n'est pas gênant.

Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Différentes prises en charge sont possibles selon votre statut :

- si vous êtes demandeur d'emploi, contactez le Pôle Emploi
- si vous avez moins de 26 ans, prenez RDV avec la mission locale jeune près de chez vous (liste sur www.mission-locale.fr/annuaire.html)
- si vous êtes salarié ou travailleur indépendant, vous pouvez prétendre à une prise en charge de tout ou partie des coûts pédagogiques, voire des frais annexes (déplacement...).

Différents organismes financent les formations professionnelles (AGEFOS, AGEFICE...). Pour cela, contactez le responsable du personnel de votre entreprise ou appelez-nous pour obtenir une aide sur le montage des dossiers concernant les différentes mesures (CPF, plan de formation...).



Matériel à prévoir

- un VTT type Enduro (qui pédale) ainsi que toutes les protections nécessaires pour la descente VTT
- Tenue de travail : gants, chaussures de montagne...
- Tenue chaude et tenue de pluie
- une trousse de premiers secours ainsi qu'un sac à dos
- Matériel de prise de note
- Ordinateur portable et appareil photo numérique si possible

Bulletin d'inscription :

à retourner à : Institut de Formation du Vélo – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____ CP - Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____@_____

Statut : salarié (1) travailleur indépendant (2) chômeur autre :

(1) mon entreprise cotise à : AGEFOS-PME UNIFORMATION autre :

(2) je cotise à un organisme collecteur paritaire agréé (OPCA) : AGEFICE autre :

Financement de la formation : Personnel Pole Emploi OPCA Entreprise

Autre _____

Adresse de facturation : _____

je m'inscris à la formation

ci-joint un acompte de 30 %, soit 525 € par chèque à l'ordre de IFV + 50€ de frais de dossier

Je dispose d'une attestation de pratique Rocket d'Argent minimum (**photocopie à joindre**)

Je ne dispose pas d'une attestation de pratique et m'inscris à la session organisée par l'IFV : cout 40€ Net

Je suis titulaire du niveau PSE 2 depuis le : _____ (**photocopies à joindre**)

Joindre la copie de votre carte d'identité

OPÉRATEUR·RICE CYCLES

- 1 PARCOURS ADMA
- 1 PARCOURS TOUT PUBLIC

PLUSIEURS
SESSIONS DANS
L'ANNÉE À VOIRON

DUREE ; 4 SEMAINES
DE FORMATION : 140H

DONT 21H DE
STAGE EN MAGASIN
OU ATELIER DE
RÉPARATION



*Pour devenir Opérateur·rice cycles en magasin
ou atelier de réparation de vélos*

6 modules composent la formation :

- Module Vélos
- Module Roues
- Module Transmissions
- Module Composants
- Module Freins
- Module Magasin



Evaluation de la formation

- Evaluations formatives en cours de formation
- Evaluation finale validant les compétences acquises

Suites de parcours possibles en complémentarité

- CQP Educateur Mobilité à Vélo, BPJEPS Activités du Cyclisme...

100%
C'EST LE
POURCENTAGE DE
PARTICIPANTS
SATISFAITS OU TRÈS
SATISFAITS AUX
PRÉCÉDENTES
SESSIONS !



**Académie
des Métiers
du Vélo**



Procédure de sélection

Pour entrer en formation « Opérateur Cycle » les stagiaires devront répondre à un questionnaire préalable, en ligne, afin d'identifier leur niveau de « culture vélo » et la pertinence de leur projet professionnel.

Nous sélectionnons les candidats sur dossier au regard des besoins en formation, de l'employabilité à l'issue de la formation, de l'avancement du projet professionnel et de sa concrétisation, des aptitudes manuelles générales et de la pratique du vélo.

L'avancement du projet professionnel peut être justifié par la réalisation d'un stage en entreprise préalable, par la validation du projet par Pole Emploi, par la preuve des démarches déjà accomplies pour valider son projet, des contacts entrepris avec des structures de stage ou employeurs potentiels.

Un entretien téléphonique individuel peut compléter le dossier si nécessaire.

Pour candidater, merci de remplir le formulaire d'inscription depuis notre site
<http://formation-velo.com>

PLUSIEURS SESSIONS PAR AN :
[HTTPS://CATALOGUE.FORMATION-VELO.COM](https://catalogue.formation-velo.com)

PARCOURS ADMA - Réservé aux demandeurs d'emploi

Coût de la formation : 2350€ Net de taxes - Participation ADMA/ROZO : 75%

Reste à charge : 588€ Net de taxes (cofinancements possibles avec d'autres dispositifs)

PARCOURS Tous publics (particuliers, salariés, entreprises...)

Coût de la formation : 2350€ Net de taxes (financements possibles : OPCO, entreprise, autres financeurs)

Informations de contact

Institut de Formation du Vélo

180 bd de Charavines – 38500 VOIRON

SIRET 53427748800019 - APE 8559A

Marti Castellano, responsable de formation : mecanique@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68

<https://catalogue.formation-velo.com/formation/6>

STAGE PRÉPA

C.Q.P EMV / BPJEPS AC / DEJEPS VTT

C.Q.P Éducateur Mobilité à Vélo

Nous vous proposons une préparation au test d'habiletés techniques sur 1 journée afin de vous remettre à niveau techniquement et de vous entraîner en situation réelle sur les 13 ateliers que compose le test.

Cette journée permettra également de répondre à vos questions éventuelles sur la structure de stage, les financements, etc.

Le Test d'Habilités Techniques pour l'entrée en formation se déroulera en fin de stage.

Coût du stage + Inscription au test : 120€ Net de taxe + 50€ de frais de dossier (les frais de dossier ne seront pas à repayer pour l'inscription au CQP EMV)

DEJEPS VTT - 3 disciplines

Vous ne savez pas si vous avez le niveau ? Vous souhaitez mieux connaître le métier et les débouchés ? Nous vous proposons un stage de préparation sur 3 jours afin de mettre toutes les **chances de votre côté pour réussir les sélections !**

Au programme de ces 3 jours :

- Découvrir les métiers de l'enseignement du vélo et du VTT
- Connaître les différentes épreuves et s'y préparer
- Se remettre à niveau en Technique VTT (Trial, DH...)
- Connaître les exigences de la formation DEJEPS VTT
- Repérer les compétences attendues pour la certification
- Connaître les écoles de VTT pour faire son alternance
- Réfléchir à son projet professionnel pour préparer l'entretien des épreuves de sélection
- Conseils personnalisés pour s'entraîner

Matériel à prévoir pour le stage de préparation :

- VTT polyvalent + pédales plates + chaussures adaptées
- équipement personnel (casque, gants...)
- porte-carte pour l'orientation
- sac + trousse de mécanique pour votre vélo
- matériel de prise de note

Coût du stage : 250€ Net de taxe + 50€ de frais de dossier (les frais de dossier ne seront pas à repayer pour l'inscription au DEJEPS VTT)

BPJEPS Activités du Cyclisme

Afin de mettre toutes les chances de votre côté, nous organisons un stage de préparation aux sélections.

Au programme de ces 2 jours :

- Découvrir le métier d'Animateur Cycliste
- Connaître les différentes épreuves de sélection et s'y préparer
- S'entraîner pour le parcours technique et l'épreuve d'endurance sur route
- Réfléchir à son projet professionnel pour préparer l'entretien des épreuves de sélection
- Conseils personnalisés pour s'entraîner

Coût du stage : 170€ Net de taxe + 50€ de frais de dossier (les frais de dossier ne seront pas à repayer pour l'inscription au BPJEPS AC)

Prépa spéciale TRIAL / ORIENTATION

Pour vous perfectionner dans la discipline de votre choix en vue de préparer les TEP du DEJEPS VTT

2 jours : Trial (170€)

2 jours : Orientation (170€)

Tarif préférentiel si vous avez suivi le stage de préparation de 3 jours et/ou si vous venez sur 4 jours. Nous contacter.



LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

Pour une formation tout au long de la vie, et/ou se perfectionner !

Les monitrices et moniteurs en exercice ont toujours besoin de mettre à niveau leurs connaissances ou d'acquérir de nouvelles compétences pour développer leur activité d'encadrement.

Nos formations continues sont denses et vous apporteront sur 2,3 ou 4 jours un contenu riche, grâce d'une part à un (des) formateur(s) expert(s), et d'autre part grâce à une alternance de cours théoriques et de mises en situation pratiques.

100 % des moniteurs qui les ont suivi les recommandent, d'autant plus qu'en tant que professionnel, ces formations sont prises en charge.

Certaines de nos formations continues sont également ouvertes aux particuliers et aux entraîneurs bénévoles !

Nous proposons également un accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience aux personnes ayant de l'expérience et souhaitant obtenir un diplôme cycliste par la voie de la V.A.E



DES FORMATIONS CONTINUES POUR LES MONITEURS·RICES DE CYCLISME

PROGRAMME 2022

Le seul organisme de formation dédié aux professionnels de l'encadrement du vélo !

L'INSTITUT DE FORMATION DU VÉLO

est situé à Voiron en Isère, sur le Campus de la Brunerie, au cœur d'un parc de 17 hectares, idéal pour la pratique de toutes les activités cyclistes : VTT, route, trial, DH et pumtrack.



ACTUALITÉS

NOUVELLE FORMATION

Etre capable de répondre à un appel d'offre (7 heures de formation) pour développer son marché

Enseigner le Savoir Rouler à Vélo avec Versolution

NOUVEL ATELIER

Inauguré en janvier 2021, cet atelier tout équipé vous accueille pour les formations Mécanique et Opérateur Cycles.



VENIR A L'INSTITUT



Hébergement et restauration

possibles sur le campus de la Brunerie
avec notre partenaire Tremplin Sport Formation
07 76 67 04 05 - resa@tremplinsport.fr

NOUS CONTACTER

INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Campus de la Brunerie

180 bd de Charavines

38500 VOIRON

SIRET 53427748800019 - APE 8559 A

Organisme de formation déclaré sous le numéro 82380510238

09 86 57 88 23

www.formation-velo.com



DIRECTION DE STRUCTURE

En partenariat avec VERSOLUTION



Cette formation est indispensable pour celle ou celui qui gère ou souhaite créer une école de vélo ou une structure d'encadrement VTT avec plusieurs services et du personnel..

PROGRAMME

Montage juridique (SARL, association, SCM, rétrocession d'honoraires...)
Produits et services : vente, location, encadrement , avec ou sans TVA ?

Statut du personnel : secrétaire, mécano, moniteur-riche / indép, salarié, et/ou stagiaire

Obligations d'un Établissement d'APS (affichage, assurance, registre des EPI

TARIF

4 jours (28h) : 690€ Net de taxe

MÉCANIQUE CYCLES



Essentielle pour entretenir un parc de vélos ou remédier à tout incident mécanique lors d'un encadrement VTT. Vous aborderez tous les domaines nécessaires à l'entretien et à la réparation des vélos par de nombreuses mises en pratique.

PROGRAMME

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Nouveaux standards (transmission, direction, pédalier, moyeux...); dévoilage de roues
MÉTHODOLOGIE

Règles de changement et de réglage des éléments de transmission (dérouleurs...)

FREINS A DISQUE HYDRAULIQUES

Entretien et réglages de plusieurs types de freins ; purges sur différents freins

TARIF

3 jours (21h) : 750€ Net de taxe

ENSEIGNER LE SAVOIR ROULER À VÉLO

En partenariat avec VERSOLUTION



Pour accompagner la mise en œuvre du SAVOIR ROULER à VÉLO, cette formation de 5 jours aborde tous les domaines nécessaires à la bonne organisation de contenus pédagogiques liés à la mobilité à vélo et à l'apprentissage de la sécurité routière

PROGRAMME

Réglementation, fondamentaux du pilotage d'un vélo, notions de biomécanique, construction de cycles d'apprentissage, référentiels de progression, construire sa boîte à outils, projets pédagogiques pour l'Éducation Nationale, enseignement du vélo avec des scolaires, méthodes d'encadrement d'un groupe sur route, mécanique, choix de matériels

TARIF

4 jours (28h) : 690€ Net de taxe

SECOURISME



*Une formation en secourisme spécialement adaptée aux accidents VTT, permettant de **recycler votre PSC1** (ou AFPS), mais avec un contenu bien plus développé sur la gestion des accidents que les moniteurs VTT peuvent rencontrer, notamment en raid à l'étranger où les secours peuvent être parfois très longs.*

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

ENSEIGNER EN ANGLAIS



S'adresser correctement aux clients étrangers est indispensable dans les métiers du tourisme et celui de moniteur cycliste, afin de faire découvrir notre beau pays et enseigner notre passion avec brio.

PROGRAMME

De nombreux cas pratiques pour accueillir un public et prendre des renseignements pour l'activité vélo, démarcher des touristes anglais, enseigner le vélo en anglais et assurer la sécurité de ses clients.

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

MILIEU ENNEIGE FATBIKE



Obligatoire pour les moniteurs de vélo qui veulent encadrer du Fat Bike ou VTT en milieu hostile et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme "montagne" (AMM/ski)

PROGRAMME

Environnement professionnel et juridique, milieu montagnard en hiver, sécurité et encadrement + validation des niveaux DVA1et DVA2 de l'ANENA.

En partenariat avec Nordic

TARIF

3 jours (21h) : 550€ Net de taxe

Merci à nos partenaires :



CRÉER SON JARDIN D'ENFANTS

Le public "petite enfance" vous intéresse mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Vous souhaiteriez intervenir en école maternelle ? Vous réfléchissez à créer un jardin d'enfants dans votre station ? Cette formation vous donnera toutes les clés !

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

CRÉER UN PROJET PÉDA SCOLAIRE

Durant 3 jours, nous aborderons les éléments indispensables pour construire des projets pédagogiques de qualité, avec des objectifs éducatifs pertinents, afin de démarcher des écoles primaires et fournir toutes les démarches administratives pour le compte des enseignants.

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

PILOTAGE NIVEAU 1



Pour celles et ceux qui veulent reprendre les bases du pilotage d'un vélo et d'un VTT : freinage, trajectoire, équilibre statique, etc. Formation très adaptée à toute personne souhaitant être plus à l'aise dans l'accompagnement à vélo (brevets fédéraux, BPJEPS AC, CQP EMV...).

Niveau débutant accepté.

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

PILOTAGE NIVEAU 2



Nous reprendrons toutes les techniques de pilotage VTT (cabrage, wheeling, manual, bunny up, franchissements, courbes...) et nous les décortiquerons en vidéo, avec un logiciel spécifique pour l'analyse biomécanique, afin de vous faire comprendre les points clés, les corrections et les défauts classiques...

Pour progresser personnellement, mais aussi de rendre votre enseignement bien plus efficace !

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

VTT DESCENTE



Vous évoluerez sur le terrain et aborderez différents points lors des retours vidéo et des nombreux échanges entre professionnels

PROGRAMME

bases techniques du pilotage VTT
analyse biomécanique des fondamentaux
situations pédagogiques pour le perfectionnement
référentiel de progression pédagogique
la vidéo dans les séances techniques
choix et réglages du matériel...
l'organisation simple d'un test Rocket

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRE



NOUVEAU !

Pour diversifier son activité et obtenir de nouveaux marchés !

Diversifier ses activités, maintenir une activité sur l'année, augmenter ses revenus
Comprendre, rechercher, et répondre à un appel d'offre
Sélectionner les appels d'offre
Constituer un dossier de réponse

TARIF

140€ : 7 heures (1 jour)

Restez informés des nouveautés :
<https://catalogue.formation-velo.com/>

LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

Comment financer le coût de ma formation ?

Voici un aperçu de différentes prises en charge possibles pour nos formations, selon votre statut :

Vous êtes travailleur indépendant

1) Téléchargez votre dernière attestation URSSAF sur le site www.urssaf.fr pour vérifier le nom de votre organisme paritaire auquel vous avez cotisé : AGEFICE, FIF PL.. 2) Demandez un dossier de prise en charge à votre antenne AGEFICE (liste sur www.agefice.fr) ou FIF PL si vous dépendez du FIF PL (netopca.fifpl.fr) 3) Remplissez leurs documents avec les renseignements ci-dessous concernant l'entreprise (vous-même), l'organisme de formation (IFV) et les caractéristiques du stage de formation (qui se trouvent sur le devis que nous avons dû vous adresser). Ajoutez à ce dossier le devis et le programme de la formation que nous vous enverrons. 4) L'organisme vous renvoie (théoriquement) un accord de prise en charge. Connectez vous régulièrement à votre espace si la réponse est en ligne. 5) Pour être remboursé des frais pédagogiques, il faudra renvoyer à votre organisme après votre stage : l'attestation de présence au stage, la feuille d'émargement, et la facture acquittée que nous vous remettrons.

Il existe aussi un crédit d'impôts pour les travailleurs indépendants, puisqu'ils sont considérés comme chef d'entreprise : + d'infos sur notre site. Depuis le 1er janvier 2018, les travailleurs indépendants ont droit au Compte personnel d'Activité. Il nécessite une inscription en ligne avec le numéro de sécurité sociale.

Le plan de développement de compétences ou la Pro-A : pour les salariés en accord avec l'entreprise

Prenez rendez-vous avec le responsable du personnel pour lui expliquer votre demande de formation. Si cette formation intéresse votre entreprise, les frais pédagogiques peuvent alors être financés par ce qui s'appelle le plan de développement de compétences ou la Pro-a (ex période de professionnalisation) Le responsable du personnel contacte alors l'organisme auquel l'entreprise cotise pour la formation professionnelle et doit ensuite remplir un dossier avec les renseignements ci-dessous, puis le renvoyer avec les documents suivants que nous vous enverrons : programme et devis de la formation, convention entre l'organisme de formation (IFV) et votre entreprise. Indiquez-nous le nom et l'adresse de votre employeur pour que nous préparions ce document. L'organisme collecteur donne ensuite son accord pour un financement total ou partiel de la formation, et même parfois des frais annexes (trajet, repas...). Généralement, c'est cet organisme qui règle le coût de la formation à l'IFV. Si votre entreprise a déjà réglé, elle sera alors remboursée. Lors de la formation, vous recevrez les documents qui permettront à votre entreprise d'obtenir le remboursement des frais, à savoir une facture acquittée, votre attestation de présence et la feuille d'émargement.

Le compte personnel d'activité : pour toute personne d'au moins 16 ans qui exerce une activité professionnelle ; est à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle ; est accueillie dans un établissement et service d'aide par le travail pour les travailleurs handicapés ; est à la retraite. A compter du 1er janvier 2019, le CPA sera abondé chaque année de 500€ de crédit formation (800€ pour les personnes non qualifiées) pour les salariés exerçant un emploi correspondant au moins à un mi temps. Renseignez vous auprès d'un Conseiller en Evolution Professionnelle ou de votre conseiller Pole Emploi ou Mission locale. Vous devez créer votre compte sur www.moncompteactivite.gouv.fr et vérifier que la formation demandée est éligible.



www.formation-velo.com

LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

Comment financer le cout de ma formation ?

Le compte personnel de formation de transition pour les salariés en CDI :

Il remplace le CIF CDI pour les salariés en CDI ayant une ancienneté minimum dans leur entreprise. La formation peut se réaliser sur temps de travail avec accord de l'employeur ou hors temps de travail. Un décret viendra préciser ce nouveau dispositif avant la fin 2018.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Contactez votre conseiller Pôle-Emploi pour une demande de prise en charge totale ou partielle.
Notre organisme peut établir des devis sur KAIROS.

Vous avez moins de 26 ans :

Prenez rendez-vous avec un conseiller Mission Locale qui peut selon votre statut vous accompagner dans une demande de financement (Région, Dispositif Sésame..) Plus d'infos sur : www.emploi.gouv.fr/cnm

Le contrat de professionnalisation :

C'est un contrat de travail en alternance entre un employeur du secteur privé et un salarié répondant à certains critères.
Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>
Pour être sûr d'être accepté, votre dossier doit être bien renseigné et envoyé le plus tôt possible.

Voici les renseignements qui vous seront demandés

Nom de l'organisme : Institut de Formation du Vélo. Forme juridique de l'organisme : association loi 1901

Organisme de formation assujetti à la TVA : NON

Organisme agréé sous le numéro : 82380510238 auprès de la Région Rhone Alpes

SIRET : 53427748800019

Nombre d'heures de la formation : voir votre devis

Coût des frais pédagogiques HT : voir votre devis (tarif Net de Taxe - pas de TVA)

Lieu de la formation : Institut de formation du vélo - 180 boulevard de Charavines - 38500 VOIRON sauf pour les formations CQP Pisteur VTT et Pilotage DH, Fatbike.



www.formation-velo.com